

## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Tous nos prix s'entendent hors taxes

Minimum de facturation : 55 Euros. Règlement par chèque au comptant obligatoire pour toute facture inférieure à 155 Euros. Un paiement anticipé ne donnera lieu à aucun escompte. Tout paiement non effectué à échéance sera automatiquement productif d'intérêt au taux de 1,50 % par mois sans mise en demeure préalable. En outre, une somme de 230 Euros à titre de dommages et intérêts sera appliquée. Nous pourrions également exiger un paiement immédiat des factures non échues.

Les conditions s'entendent pour les marchandises départ non emballées et nos marchandises voyagent dans tous les cas aux risques et périls du destinataire. Les délais que nous indiquons ne sont qu'approximatifs et ne constituent pas un engagement de notre part. En aucun cas leur dépassement ne peut donner lieu à pénalité ou dommages et intérêts.

Aucune réclamation ne peut être admise si elle n'est adressée par écrit dans les huit jours qui suivent la réception des marchandises.

Aucun retour n'est accepté sans notre accord préalable.

Nos articles sont fabriqués et contrôlés avec les soins les plus attentifs. Cependant, les tuyaux souples, par leur texture et les matières employées, restent des articles vulnérables dans des conditions d'emploi normales. Par suite, avec les fabricants, nous déclinons toute responsabilité pour les accidents occasionnés aux personnes et pour les dégâts matériels en raison de leurs vices ou défauts apparents ou même cachés. Cette clause vaut comme stipulation de non-garantie, aussi bien à l'égard des accidents, qu'à l'égard des marchandises elles-mêmes.

La compensation qui pourrait être faite, tiendra toujours compte de l'usage fourni. En tout état de cause, nous ne pourrions être tenus d'aller au-delà du remplacement de l'élément reconnu défectueux.

Il appartient à l'utilisateur de vérifier l'adéquation et la conformité de nos produits à l'usage auquel il les destine. Notre société décline toute responsabilité le cas échéant en l'absence de spécifications détaillées ou de cahier des charges, notamment pour les fabrications exécutées à demande.

En cas d'annulation ou de suspension de commande, toutes les marchandises fabriquées ou en cours de fabrication seront livrées et facturées. Conformément à la loi N° 80-335 du 12.05.80, il est convenu que notre Société restera propriétaire des marchandises jusqu'au complet paiement de leur prix. Notre droit de revendication porte également sur leur prix si ces marchandises ont déjà été revendues.

Si le prix des marchandises était fonction d'une quantité livrée partiellement par suite d'annulation, nous nous réservons la possibilité de demander une indemnité proportionnelle aux quantités commandées non facturées. Tout retour devra être accepté par notre Service Commercial et uniquement pour des pièces neuves ni montées, ni modifiées. Dans tous les cas, le prix des pièces retournées subira une moins value de 20 %.

En cas d'inexécution de commande pour raison de force majeure ou motif indépendant de notre volonté, nous ne pourrions être tenus à aucune réparation pécuniaire.

Toute commande implique l'adhésion aux conditions ci-dessus.

Attribution de juridiction aux Tribunaux compétents du siège de notre Société pour toutes contestations. Toutes clauses contraires aux présentes et non acceptées par écrit ne nous seront pas opposables.